

Initiatives ministérielles

ciation Canadian Parents for French a rendu public aujourd'hui. D'après ce sondage, près des trois quarts de la population canadienne est favorable à l'idée que les enfants apprennent l'autre langue officielle.

Des voix: Bravo!

M. Gray (Windsor-Ouest): Les chiffres publiés indiquent un accroissement de la faveur populaire à l'égard de l'apprentissage de la langue seconde par rapport aux résultats d'un sondage semblable réalisé il y a six ans. Ils montrent que, d'un bout à l'autre du pays, la majorité des Canadiens sont en faveur de l'enseignement de la langue seconde.

Kathryn Manzer, présidente de Canadian Parents for French, a déclaré ce qui suit au sujet du sondage:

Ces résultats prouvent que j'avais raison de croire dans les Canadiens et dans l'avenir de notre pays. Cela fait plaisir de savoir que les Canadiens sont vraiment animés du désir commun de se comprendre les uns les autres et de communiquer entre eux.

Je partage cette opinion.

[Français]

Nous avons bâti une démocratie unique et forte qui a pour fondements la justice, la tolérance et la compréhension. Nous avons essuyé des revers à l'occasions, certes, mais je crois que nous avons progressé considérablement dans l'édification d'une société qui accorde à tous, sans distinction de langue ou d'origine, l'égalité des chances.

• (1630)

Permettez-moi de citer mon prédécesseur qui a déclaré, à la Chambre des communes, le 5 avril de l'année dernière:

L'histoire entière du Canada, depuis le tout début, traduit un fragile équilibre entre les deux peuples fondateurs et les deux collectivités linguistiques. Nous avons tous pour devoir, ici à la Chambre des communes, nous les élus du peuple canadien, d'œuvrer avec zèle, soin et générosité pour cimenter les liens entre les deux collectivités linguistiques.

[Traduction]

Mes origines ne sont ni françaises ni anglaises. Mes parents étaient des immigrants juifs de l'Europe de l'Est qui sont devenus de fiers Canadiens, comme moi. Aujourd'hui, j'ai l'honneur de siéger ici, comme député et, même si c'est pour une période limitée, comme chef de l'opposition. Je suis fier de travailler pour notre pays et de parler pour le Canada dans les deux langues officielles.

Je crois que si nous commençons à affaiblir le principe du bilinguisme, nous commençons aussi à affaiblir celui du multiculturalisme. Après tout, si nous ne pouvons pas reconnaître l'importance d'avoir deux langues officielles,

reconnaissons-nous longtemps celle de respecter les nombreux patrimoines culturels ni anglais ni français du tiers des Canadiens?

Je crois et j'espère que tous les Canadiens conviendront avec moi qu'on ne se construit pas soi-même en détruisant quelqu'un d'autre. À long terme, on n'augmente pas ses droits en essayant de priver les autres des leurs.

De plus, réduire les droits des francophones hors Québec n'augmente pas ceux des anglophones du Québec, tout comme limiter les droits des anglophones du Québec n'augmente pas les droits des francophones ailleurs au Canada. On peut même affirmer que des gestes comme ceux que nous avons vus ces derniers mois ne servent qu'à aggraver la situation des minorités de toutes les régions du Canada.

Les résolutions que certaines municipalités ont adoptées récemment pour se déclarer unilingues anglaises représentent un véritable recul. Elles sont fondées sur une mauvaise interprétation des conséquences financières pour les municipalités de la Loi 8 de l'Ontario. Selon moi, cette loi n'oblige pas les municipalités à dépenser de l'argent. Elle ne force pas leurs citoyens à payer plus de taxes. Elle n'impose rien contre leur gré aux gouvernements municipaux. Les droits des francophones et les services en langue française sont malheureusement devenus les boucs émissaires des citoyens qui s'inquiètent au sujet des taxes et des services municipaux.

[Français]

Monsieur le Président, lorsque j'ai fait mes débuts à la Chambre des communes en 1962, nous commençons tout juste à offrir des services dans les deux langues officielles. Je rends hommage à tous les députés de la Chambre des communes pour avoir poursuivi cet objectif avec tous les autres députés. Pendant le gouvernement de M. Pearson, le rapport de la Commission Laundea-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme a vu le jour. Résultat: Nous avons présenté, sous le gouvernement de M. Pierre Elliott Trudeau, le projet de loi sur les langues officielles.

[Traduction]

La tâche de faire accepter ce projet de loi n'a pas été mince. Mon prédécesseur le député de Vancouver Quadra a joué un rôle majeur dans l'affaire. Quand il était ministre de la Justice en 1969, il a parcouru le pays pour consulter les gouvernements provinciaux. Il a négocié avec les procureurs généraux des quatre provinces de l'Ouest parce qu'il y avait des oppositions. Il a comparu d'un bout à l'autre du Canada devant les comités législa-